



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'intérieur et de la mobilité

Service de surveillance des communes
Ville de Genève

Administration centrale

Reçu le: 16 AVR. 2010

Séance CA du:

Décision:

A traiter par:

Copios:

Service de surveillance
des communes
Rue des Gazomètres 7
Case postale 36
1211 Genève 8

N/réf.: GZU/IGA/186/10

PR - 772

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Diffusion

M. Pagani
Mme Salerno
MM. Tornare
Mugny
Maudet
Moret
Burri
Mmes Charollais
Koelliker
Iminger
MM. Brunazzi
Macherel
Kanaan
Nopper
Drahusak
Krebs
Lévrier
Zagato
Emeterio
Thierrin
Schweri
SCM
Service juridique
Dossiers et documentation
Mis

Genève, le 12 avril 2010

Concerne : Crédit budgétaire supplémentaire 2010 de 180 000 F destiné à l'organisation de la Fête nationale suisse du 1er Août

Monsieur le Maire,

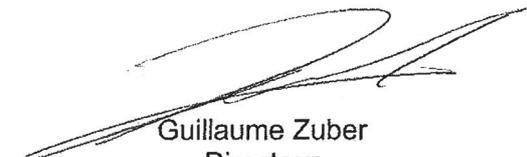
Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 23 mars 2010, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie au :

- Surveillance des communes, secteur des finances communales

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.


Guillaume Zuber
Directeur

Date réelle d'affichage : 1er avril 2010
Date légale d'affichage : 1er avril 2010
Fin délai référendaire le : 11 mai 2010